

JUIN 2009 - n°8



ENSEMBLE *PLUS forts*

JOURNAL DES SYNDIQUÉS DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT

LES FINANCES au service d'une autre politique



**Pourquoi voter
le 7 juin ?**

EUROPE :
Pourquoi voter ?



FISCALITÉ :
Vive l'impôt !



FEMMES-HOMMES
même travail,
même salaire !

MA RÉTRAITÉ
Je la veux
pleine
et entière !

MATERNITÉ
Je veux retrouver
mon poste !

DISCRIMINATIONS :
Un combat permanent !

TEMPS PARTIEL
à la carte !

AU SOMMAIRE

02 • Édito

03 • Politique industrielle : entretien avec Daniel SANCHEZ

05 • Pôle financier public

07 • Fiscalité : vive l'impôt !

08 • Pourquoi voter le 7 juin ?

11 • Syndiqués retraités des finances : débats à Rennes

12 • Amiante : où en sommes nous ?

13 • Discrimination : un combat permanent !

14 • Syndicalisation : agissons tous ensemble !

15 • À lire, à voir

MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication :
Christophe DELECOURT

Imprimé par ALLIAGES • 115 av
Raspail • 94250 GENTILLY
Tél : 01 41 98 37 98

Numéro de commission paritaire : 1009 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 48 18 82 21
Fax : 01 48 18 82 52
Courriel : finances@cgt.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

Prix : 0.20 €

UNE FÉDÉRATION POUR PLUS DE PROGRÈS SOCIAL.



Édito

POUR IMPOSER D'AUTRES CHOIX, ACTION, RASSEMBLEMENT ET UNITÉ AUX FINANCES !

Dans le prolongement des actions des 29 janvier, 19 mars et 1er mai, les rendez-vous interprofessionnels des 26 mai et 13 juin interviennent à un moment où l'aggravation de la crise systémique génère une explosion du chômage, des inégalités, de la précarité et de l'insécurité sociale ainsi qu'un effondrement du pouvoir d'achat.

Les fractures multiples et diverses de la société, dans ses dimensions locale, nationale, européenne et internationale, posent aujourd'hui la question de la cohésion et des liens sociaux, des modalités de fonctionnement, de construction et plus largement encore des finalités de l'ordre économique et social.

Dans un tel contexte, les ministères de Bercy et les institutions économiques et financières semi-publiques jouent un rôle clé dans les processus de transformation économique et sociale.

C'est pourquoi la fédération des Finances CGT travaille à l'élaboration de propositions et de revendications visant à faire de Bercy et des institutions économiques et financières des outils au service du plein emploi, de la satisfaction des besoins sociaux et du développement durable, non pas pour réparer un système qui a failli mais pour le changer.

C'est pourquoi, tout en s'inscrivant dans les rendez-vous interprofessionnels proposés par les organisations syndicales, la fédération des Finances CGT travaille avec les personnels et les autres fédérations syndicales qui le souhaitent à un processus d'action « Finances » qui trouve sa dynamique propre y compris s'agissant des formes de l'action : grèves, manifestations locales et / ou nationales, rassemblements, pétitions, interpellation des directions nationales et locales, des usagers du service public et plus largement des citoyens, de leurs élus locaux et nationaux, des médias...

Au moment où ces lignes sont écrites, le front unitaire construit aux Finances, notre volonté de faire du 26 mai une journée de mobilisation générale des agents des Finances par la grève, ou encore notre colloque relatif au financement des PME, s'inscrivent dans cette démarche ambitieuse mais au combien nécessaire pour imposer d'autres choix.

Politique industrielle

Entretien avec Daniel SANCHEZ

Daniel Sanchez est actuellement membre du bureau confédéral de la CGT. Il était précédemment secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie.

Dans le secteur industriel, comment se manifeste aujourd'hui la crise systémique ?

Dans ce secteur, la crise a des conséquences dramatiques, tant pour les salariés et leur devenir, que l'avenir même de pans entiers de nos industries. À contre courant des discours rassurants, voulant accrédi- ter l'idée que la crise serait derrière nous, nous appelons à prendre l'offensive pour défendre l'emploi industriel.

Loin de s'attaquer aux causes de la crise, le patronat a choisi d'en faire un alibi pour accélérer les restructurations et décimer l'emploi industriel. Le gouvernement avec son plan de relance tourné vers les banques participe à l'opération en refusant de donner les moyens aux salariés de peser sur les stratégies industrielles.

Quel regard portes-tu sur la montée en puissance de la mobilisation des salariés des secteurs concernés ?

Les mobilisations interprofessionnelles et unitaires constituent de puissants leviers pour être entendus et pour donner confiance.

Nous ne sous-estimons pas les premières retombées pour les salariés même si elle sont sans commune mesure avec les attentes ; pour le chômage partiel par exemple.

Elles ont sans conteste déjà créé les conditions de la résistance et de l'intervention des salariés sous le coup des restructurations.

Dans tous les cas, elles ont permis aux salariés de se faire respecter, de préserver des droits, de sauver des emplois, et même pour Faurecia

dans le Pas de Calais de maintenir l'entreprise en activité.

Les mobilisations doivent cependant s'amplifier et mieux coller aux réalités et aux revendications du terrain pour viser des négociations et des résultats dans l'entreprise.

Au-delà de la satisfaction des revendications, l'enjeu est d'insuffler une véritable ambition industrielle soustraite à la pression financière.

Que réponds-tu à ceux qui condamnent des actions de type séquestration ou autres ?

Ce ne sont là que quelques cas d'expression de colère où l'attitude des directions d'entreprises de grands groupes internationaux constitue de véritables provocations.

Faute d'être entendus et face au sentiment d'être méprisés les salariés sont conduits à des formes d'action qui vont obliger à la négociation. Elles s'estiment, en fait, en situation de légitime défense.

Quels sont les principales propositions et revendications de la CGT pour remédier durablement à la crise ?

Nos propositions privilégient le besoin de s'attaquer aux causes de la crise, par l'investissement dans les revendications sociales pour privilé-



Photo Bertrand de Lafargue

gier la consommation et les atouts humains.

Nous nous prononçons pour un droit suspensif à toutes suppressions d'emplois qui oblige l'employeur à produire des justifications économiques aux représentants des salariés.

Les fonds publics, sur toutes leurs formes, c'est-à-dire en y intégrant les exonérations de charges, doivent être soumis au contrôle des salariés et servir l'emploi.

Il y a urgence à relancer l'investissement industriel pour relever le défi aujourd'hui et tenir sa position dans la compétition internationale.

La part des dividendes servis aux actionnaires n'a cessé d'augmenter, pour atteindre près de 20 %, au détriment des investissements. Il y a

lieu d'inverser la tendance.

La création de droits nouveaux pour les salariés doit permettre d'agir en ce sens. La création de comité inter-entreprises entre donneur d'ordres et sous-traitants est décisive, ainsi que la place et le rôle de représentant des salariés dans les conseils d'administration.

Face à l'insécurité sociale et à la précarité croissante, le moment n'est-il pas venu de mettre en place le nouveau statut du travail salarié ?

Notre revendication de nouveau statut du travail salarié s'impose comme une urgence.

Il peut permettre d'assurer des droits attachés à la personne qui garantisse l'emploi, l'évolution de carrière, la protection sociale et la reconnaissance des qualifications tout au long du parcours professionnel.

Il nécessitera aussi beaucoup d'anticipation, pour appréhender en amont les évolutions technologiques afin que la mobilité quand elle est nécessaire n'affecte jamais le salarié dans ses droits.

Contrairement à ce que certains prétendent, y-a-t-il toujours une place pour le développement de l'industrie dans un pays comme le notre ?

Plus que jamais, nous vérifions que l'industrie et son développement est une condition pour le progrès social et économique.

Sans maîtrise des technologies et sans développement des savoirs pour une application industrielle, il n'y a pas de perspective durable pour une société moderne voulant offrir un avenir à la jeunesse. L'industrie a surtout besoin de sortir des rapports de concurrence.

De ce point de vue, en quoi un pôle financier public s'avère un outil indispensable ?

Les besoins de financement sont réels. Ils sont conséquents et ne peuvent



être conditionnés à des exigences de rentabilités toujours plus forts.

Les banques, dont le rôle devait être de concourir à financer les besoins de l'économie réelle, participent à la spéculation avec les conséquences que l'on connaît.

La situation actuelle de l'industrie, sous domination des marchés financiers, appelle à constituer des pôles financiers publics répondant à des critères de défense de l'intérêt et de promotion de l'industrie.

Quel est l'impact de la construction européenne sur ces questions ?

Notre ambition de développement industriel national ne s'oppose pas au besoin d'une vraie politique industrielle. Au contraire, elle la nourrit... Les enjeux ne s'opposent pas. Nous le voyons dans notre action au travers des comités d'entreprises avec nos homologues syndicaux des différents pays...

Nous souffrons surtout d'une politique européenne d'industrie qui refuse d'affirmer sa place et son rôle

pour favoriser un développement harmonieux et complémentaire qui permette le progrès et la maîtrise de son avenir économique à chaque nation dans une Europe forte, libérée des seules contraintes financières.

Pour terminer, peux-tu nous expliquer les objectifs poursuivis par la CGT dans le cadre de la conférence sur l'industrie ?

La conférence industrielle du 11 juin va donner le signal pour une offensive amplifiée dans toute la CGT.

Elle veut articuler développement régional, et reconquête industrielle pour répondre aux besoins des populations...

Le syndicalisme n'est pas condamné à être le pompier du social, il a vocation à faire vivre une ambition pour une industrie qui soit moteur du progrès social.

Cela appelle à construire un rapport de forces, à développer la CGT, à proposer des mobilisations et à défendre des propositions TOUS ENSEMBLE. ■

Pôle Financier Public

1. Une proposition majeure

Porteuse d'un projet de transformation économique et sociale, la fédération des Finances a notamment pour objectif de mettre « *les Finances* » au service de l'instauration d'une société du plein emploi, de la satisfaction des besoins sociaux et du développement durable.

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, notre fédération s'inscrit dans la proposition confédérale visant à la création d'un pôle financier public.

La racine de la crise actuelle trouve son origine structurelle dans un mode de développement fondé sur la dévalorisation du travail - qu'il s'agisse de son volume, de sa nature, de sa rémunération ou encore des conditions de travail - une course effrénée à la maximisation du taux de profit mais aussi une financiarisation des activités économiques.

Cette crise, qui génère aujourd'hui une récession sans précédent depuis la seconde guerre mondiale, révèle avec une plus grande acuité encore, non seulement la nécessité de la création d'un pôle financier public mais aussi le besoin d'en préciser les contenus et les finalités.

C'est dans cet objectif que la confédération, avec ses fédérations des activités postales et des télécommunications, des banques et assurances et des Finances, dont les champs fédéraux regroupent les activités professionnelles qui contribueraient à ce pôle, réalise aujourd'hui un travail d'actualisation et de précision de cette proposition.

Au terme de ce travail qui sera bientôt rendu public, il apparaîtrait notamment que :

- Les missions et les finalités du



pôle financier public, fondées sur une logique de service public et non de maximisation des profits, auraient pour objet de renforcer l'appareil productif et la reconquête de l'industrie, d'orienter et d'utiliser l'épargne populaire afin de satisfaire les besoins sociaux et économiques, d'assurer l'inclusion financière et l'accès de toutes et tous aux services financiers, de contribuer à la mise en place et au financement de fonds régionaux pour l'emploi et le développement.

- Les interventions du pôle financier public pourraient revêtir trois formes principales à savoir la distribution de crédits, l'octroi d'aides et de garanties financières, une participation au capital des entreprises en difficulté.

- Son périmètre serait constitué des établissements financiers semi-

publics mais aussi de la Banque Postale, de Dexia ou encore de la Coface.

- L'organisation et la direction du pôle financier public devraient à la fois permettre une coordination des actions de ses composantes et la prise en compte de l'intérêt général, tout en disposant d'une certaine autonomie vis-à-vis de la puissance publique.

Bien évidemment, la création d'un pôle financier public ne saurait épuiser la question de la place de l'intérêt général dans un système financier qui, à côté du pôle financier public, continuerait à compter un réseau mutualiste et des établissements privés dont l'activité devrait, dans des conditions et des formes à définir, faire l'objet d'une appropriation collective et d'une réorientation vers des missions de service public. ■

2. Un travail syndical confédéralisé

Pour la fédération des Finances CGT, la proposition de création d'un pôle financier public s'inscrit pleinement dans son projet syndical visant à faire des ministères de Bercy et des institutions économiques et financières semi-publiques des outils au service d'autres choix. Avec les autres outils dont disposent les pouvoirs publics via notamment les ministères de Bercy et dans le

cadre de la mise en œuvre de politiques publiques nouvelles, plus particulièrement dans leurs dimensions fiscales, financières, économiques ou encore industrielles, la création d'un pôle financier public serait un moyen supplémentaire d'une réorientation « des Finances » au service de ce projet syndical.

Travailler à la création d'un tel pôle et mener campagne pour l'imposer exi-

gent la mise en œuvre d'une démarche confédéralisée et un travail commun des trois fédérations concernées de par leur champ professionnel, à savoir la fédération des Activités postales et des Télécommunications (notamment du fait de l'existence de la Banque Postale), la fédération des Banques et Assurances, la fédération des Finances. ■



3. Déclaration des secrétariats des fédérations Finances et Banques / Assurances

Conformément aux orientations de leurs congrès respectifs, les fédérations Finances et FSPBA ont décidé d'intensifier leur coopération et de mieux la structurer afin de la rendre plus efficace et plus pérenne. L'objectif est non seulement de poursuivre et d'approfondir leur réflexion commune sur des thèmes d'intérêt partagé, mais d'être en capacité, sur la base de ces analyses, d'élaborer ensemble des propositions et des revendications, et d'engager des actions communes pour les porter et les faire aboutir.

À cette fin, les secrétariats des deux fédérations ont décidé :

- de mettre en place un groupe de travail « ad hoc » chargé d'alimenter cette réflexion et ces échanges, de préparer des expressions communes

et de proposer les moyens qui permettront d'impliquer l'ensemble des équipes dans ce processus,

- d'organiser, à échéances plus ou moins régulières, des débats des instances respectives des deux fédérations, avec invitation réciproque, sur les enjeux, les contenus et les perspectives de cette coopération.

- D'ores et déjà, la FSPBA organise une journée d'études de son comité fédéral sur la crise, à la mi-mars. La fédération des Finances est invitée à y participer, avec une préparation dans le cadre du groupe de travail « ad hoc » mis en place,

- La fédération Finances organise début juin un colloque sur le financement des PME. La FSPBA est invitée à y participer,

- La FSPBA a décidé d'envoyer à

l'ensemble de ses syndicats les articles du dernier journal de la Fédération Finances qui traitent de la crise et de l'Europe d'une part et de la question du pôle financier public d'autre part,

Les deux fédérations finaliseront un texte commun à partir des travaux déjà engagés en 2007-2008 sur le thème : « *Mettre le système financier au service du développement économique et social* »

Les secrétariats des deux fédérations invitent leurs syndicats à participer à la dynamique ainsi engagée :

- en faisant part de leurs analyses, réalités et questionnements,

- en se rencontrant, là où c'est possible, au niveau des collectifs professionnels pour multiplier les échanges et actions communes. ■

Texte du 6 mars 2009.

Vive l'impôt !

La fiscalité doit être un levier essentiel de justice sociale, elle nous concerne tous. Il est indispensable qu'elle réponde aux besoins des populations et contribue à l'efficacité économique.

En s'attaquant à l'impôt, les libéraux remettent en cause l'idée d'une juste redistribution des richesses en détruisant notre modèle social (éducation, système de santé, retraite par répartition, démantèlement des services publics de proximité...).

Pour que l'impôt soit redistributif, il faut par définition taxer davantage les revenus les plus élevés, et c'est là tout le sens des impôts progressifs, et principalement de l'impôt sur le revenu. Ce n'est donc pas un hasard de constater les violentes attaques dont il fait l'objet.

Par opposition, on ne sera pas surpris de remarquer la part de plus en plus importante de la TVA dans les recettes de l'État. L'impôt sur le revenu représente 18,9 % des recettes du budget 2009 contre 47,5 % pour la TVA. Ceci est fondamentalement injuste, puisque la majorité de l'effort contributif est supporté de la même manière quels que soient les revenus ou la situation de famille des citoyens.

Plusieurs éléments nous montrent la volonté de limiter la progressivité de l'impôt sur le revenu et de permettre aux plus fortunés d'y échapper.



Tout d'abord, les niches fiscales permettent aux plus riches de défiscaliser des sommes colossales.

De plus la taxation de revenus à des taux proportionnels comme les dividendes et les plus values de cessions de valeurs mobilières à un taux fixe de 18 % favorise évidemment tous les contribuables dont le taux d'imposition au barème progressif est supérieur.

Enfin, le barème d'impôts ne compte plus que 5 tranches et le taux le plus élevé d'imposition est passé de 53 %

en 2000 à 40 % aujourd'hui.

Il convient d'observer que c'est bien l'intégralité des impôts progressifs qui est menacée !

Pour ce qui est de l'ISF, alors que les plus riches n'ont jamais été aussi riches, le législateur grâce notamment au bouclier fiscal ou encore aux déductions pour investissements dans les PME, aura permis de rendre totalement inopérant cet impôt. Après l'avoir vidé de son contenu, dans son rapport, Jean Arthuis, président de la commission des finances au sénat, préconise purement et simplement sa suppression.

Le constat n'est guère différent en matière de droits de succession. Sous couvert de relance de la consommation, les abattements de droits de succession ont été triplés.

Tous ces exemples non exhaustifs, montrent qu'il nous faut mener une véritable lutte pour un système fiscal solidaire, plus juste et efficace. ■

NOS PROPOSITIONS

- Suppression du bouclier fiscal
- Limitation des niches fiscales
- Tous les revenus financiers et du patrimoine doivent être soumis à l'impôt sur le revenu
- Renforcement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)
- Augmenter la progressivité de l'impôt afin d'envisager une baisse de la fiscalité indirecte

Élections européennes Pourquoi voter le 7 juin ?

Le 7 juin 2009, auront lieu les élections au Parlement européen. Moment fort de la démocratie ou rituel quinquennal purement formel ? Le taux d'abstention annoncé, en ligne avec celui des précédents scrutins, laisse à penser que les Français, comme d'ailleurs la plupart de leurs voisins, penchent plutôt pour la seconde hypothèse. Certes, bien que l'élection du Parlement au suffrage universel soit un acquis incontestable, l'organisation institutionnelle de l'Union européenne n'est pas un modèle de démocratie. C'est le moins qu'on puisse dire.

Et le poids des lobbies y compte plus que la voix des électeurs. En outre, la confusion entretenue par les partis majoritaires et leur accord fondamental, au-delà des discours de campagne, pour construire l'Europe selon une logique purement libérale ne sont guère propices à susciter la mobilisation des électeurs et favoriseraient plutôt une réaction de rejet de l'Europe, voire une tentation de repli nationaliste.

Et pourtant nous aurions tort d'en rester à cette première impression. Au-delà de l'adage selon lequel un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas, les citoyens, et notamment les salariés, ont au moins trois raisons de faire entendre leur voix et d'exprimer leurs choix à l'occasion de cette élection.

Quoiqu'on en pense, l'Europe est devenue le cadre incontournable dans lequel s'inscrit notre vie quotidienne et la plupart des décisions qui impactent celle-ci relèvent de choix



opérés à ce niveau. Plus de 70 % des lois nationales ne sont ainsi que la transcription de directives européennes. Il est donc indispensable d'investir cet espace pour y faire prévaloir des choix qui prennent en compte les intérêts des salariés... si l'on ne veut pas continuer à subir ceux que nous impose une « élite » au service des marchés financiers et des multinationales et dont on mesure tous les jours les effets dramatiques.

La crise systémique à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés, tout en signant l'échec de l'Europe libérale, incapable d'enrayer sa contagion et de prémunir ses populations

de ses effets les plus douloureux, renforce la nécessité d'une autre Europe. Alors que la préoccupation des gouvernements et des institutions internationales consiste manifestement à tenter de consolider un système en faillite plutôt que de refonder un nouvel ordre économique, l'Europe apparaît comme un espace pertinent pour bâtir une alternative à la mondialisation libérale, pour imaginer et construire ensemble un modèle social au service, non plus du capital, mais des femmes et des hommes, dans le respect de l'environnement. Cet objectif n'est certes pas gagné d'avance tant les résistances seront

nombreuses. Mais la situation n'a probablement jamais été aussi favorable. Et puis avons-nous vraiment le choix et n'y a-t-il pas urgence à répondre enfin aux besoins des populations ? Alors, pourquoi ne pas poser une pierre le 7 juin ?

De ce point de vue, le Parlement européen constitue un enjeu important. Sans idéaliser son rôle dans une architecture institutionnelle bien peu démocratique, on ne peut sous-estimer la légitimité que lui confère le suffrage universel, ni les pouvoirs qui lui ont été concédés au fil des révisions des traités.

Au travers de la procédure de codécision, il est désormais associé à la plupart des directives, règlements et autres décisions prises au niveau européen, dont il partage la responsabilité avec le Conseil de l'Union (les gouvernements des États membres).

Et c'est à lui que revient, in fine, la décision de ratifier la composition de la Commission européenne.

Or l'expérience montre que, quelles que soient leurs orientations politiques, les députés européens sont sensibles aux pressions des citoyens lorsqu'elles s'expriment avec force. Au cours du mandat écoulé, malgré un hémicycle majoritairement à droite, plusieurs épisodes ont confirmé que le dogmatisme libéral et le lobbying des multinationales n'étaient pas une fatalité.

On peut donc raisonnablement penser qu'une majorité de députés véritablement à l'écoute et au service des citoyens pourrait aller au-delà de ces quelques compromis et ouvrir la voie à une autre Europe.

La fédération des Finances CGT appelle donc les salariés à voter massivement le 7 juin et à élire des représentants qui entendent faire prévaloir le progrès social au sein du Parlement européen, mais aussi la nécessité et l'urgence, pour atteindre cet objectif, de réorienter fondamentalement la construction européenne. ■



L'ACTION DU PARLEMENT EUROPÉEN : DU MEILLEUR AU PIRE

Lorsqu'il est soumis à une vive pression des syndicats ou des travailleurs eux-mêmes, le Parlement européen est capable d'entendre leurs préoccupations et d'y répondre, au moins partiellement. On peut ainsi citer, à titre d'exemple, son action à propos de la directive Bolkestein dont il a atténué la logique libérale en écho aux mobilisations que celle-ci avait suscité, ou la directive sur les travailleurs intérimaires dont les syndicats ont obtenu l'égalité de traitement avec les autres salariés de l'entreprise dans laquelle ils sont affectés. L'intervention syndicale a aussi été déterminante dans l'adoption de la directive Reach qui régit les produits chimiques et contre laquelle le puissant lobby du secteur était vent debout.

C'est également sur l'insistance des syndicats que les députés européens ont rejeté l'allongement de la durée du travail que la Commission et le Conseil voulaient imposer à travers la révision de la directive sur le temps de travail, tout comme ils ont rejeté la directive sur les services portuaires après une manifestation dont les murs du Parlement ont longtemps porté les séquelles.

Mais, laissés livrés à eux-mêmes et aux multiples lobbies qui font leur siège, les députés retrouvent vite leur réflexes. C'est ainsi sans hésitation qu'ils ont donné leur feu vert à la libéralisation totale du marché postal au 1er janvier 2011 ou qu'ils ont adopté récemment une résolution proposant la réalisation d'un marché transatlantique unifié d'ici à 2015. C'est enfin sans états d'âme qu'ils ont voté la « Directive de la honte » organisant le renvoi des immigrés illégaux.

Mais de ce point de vue, les eurodéputés ne diffèrent pas des élus nationaux : ils ne relaient efficacement les préoccupations des salariés que lorsque celles-ci s'appuient sur un rapport de forces conséquent.

L'Europe que nous voulons

Pour nous, l'Europe doit d'abord servir à améliorer la vie quotidienne, à combattre le chômage, à protéger l'environnement, à faire reculer les inégalités et les injustices.

Cela suppose une Europe fondée sur la coopération et la solidarité entre les peuples ; une Europe qui s'oppose à la toute puissance des firmes transnationales, des marchés financiers et de la spéculation internationale ; une Europe qui permette aux citoyens de décider à tout moment de ce qu'ils veulent construire ensemble.

L'Europe doit ainsi se fixer pour objectifs :

- d'assurer un emploi à toutes et à tous, en favorisant le développement d'activités socialement utiles et respectueuses de l'environnement, en généralisant la baisse de la durée du travail et en développant une réelle sécurité sociale professionnelle... ;

- de garantir à toutes et tous des conditions de vie décentes, en mettant en place des critères de convergence sociaux, en rendant obligatoire un salaire minimum dans tous les pays, en permettant à chacun de se loger et de bénéficier d'une protection sociale de haut niveau ;

- d'offrir des services publics de qualité, en adoptant un cadre juridique qui les sécurise face aux empiètements du marché, en développant les coopérations entre services nationaux, voire en développant dans certains domaines des services publics européens ;

- de garantir l'égalité des droits, en mettant fin à toutes les discriminations tant en interne que vis-à-vis du reste du monde, en refusant la conception d'une Europe forteresse, fermée aux étrangers, surtout quand ils sont pauvres, et en limitant la hiérarchie des revenus.

Pour atteindre ces objectifs, une réorientation radicale des politi-

ques européennes est nécessaire. Il convient notamment :

- de cesser de considérer le droit de la concurrence comme la norme contraignante ;

- de maîtriser et de réorienter la finance, y compris en limitant la liberté de circulation des capitaux et en favorisant une appropriation sociale des établissements financiers ;

- de remettre en cause l'indépendance de la Banque centrale européenne, d'assurer son contrôle démocratique et sa mise au service du développement de l'emploi et de la satisfaction des besoins sociaux ;

- d'abandonner le carcan du Pacte de stabilité et de doter l'Union d'un budget conséquent, par l'instauration d'une fiscalité européenne sur

les transactions financières, l'utilisation de l'énergie et les émissions de CO², tout en favorisant une harmonisation fiscale qui rende sans effet toute velléité de dumping ;

- de renoncer à imposer des accords bilatéraux de libre échange aux pays du Sud, au profit de relations fondées sur la solidarité et la coopération.

Cette autre Europe, que nous appelons de nos vœux, devrait bien sûr commencer par écouter les citoyens quand ils disent non aux projets qu'on veut leur imposer.

Elle doit donc renoncer au Traité de Lisbonne, rejeté par les Irlandais, seuls consultés, et dont le contenu est en tout point contradictoire avec les objectifs énoncés ci-dessus. ■

LES SALARIÉS EUROPÉENS DANS LA RUE



Quelques 350 000 personnes ont défilé dans les rues de Madrid, Bruxelles, Berlin et Prague les 14, 15 et 16 mai à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour exiger, face à la crise, que la priorité soit donnée à l'emploi et à l'Europe sociale

Syndiqués retraités des Finances Journée de débats à Rennes

Comme chaque année, le collectif retraités CGT 35 des Finances a invité les adhérents retraités et futurs retraités (nés en 1951 et avant) à une réunion d'informations et de débats, le 23 avril dernier. Cette journée s'est déroulée à la Maison du Peuple, à Rennes. 25 participants des Impôts, du Trésor et de l'INSEE ont répondu présents à l'appel, auxquels se sont ajoutés des responsables des sections CGT des Impôts et du Trésor.

Après une courte introduction autour des revendications générales et communes aux retraités et aux actifs, la discussion s'est engagée sur la nécessité de la continuité syndicale mais aussi sur le syndicalisme de proximité. C'est une orientation essentielle de l'Union Syndicale des Retraités d'Ille et Vilaine mais l'idée est plus nouvelle pour les adhérents des Finances. Ensuite, de nombreux sujets ont été abordés et débattus comme notamment :

- les attaques en règle contre les retraites (niveau des pensions, IRCANTEC, aide ménagère à domicile, loi Bachelot, etc) dans un contexte à prendre en compte, celui de la dégradation de l'emploi, de l'allongement de la durée de vie et des inégalités qui se creusent ;
- aux Finances, un sujet préoccupe également les agents, c'est la question de la protection sociale complémentaire avec la MGEFI, mutuelle référencée qui apparaît de plus en plus impersonnelle et déshumanisée ;
- des informations utiles par rapport aux services sociaux des Finances qui apparaissent très insuffisants notamment pour les retraités ;
- un tour d'horizon sur la réorganisation ou plutôt la casse des administrations économiques et finan-



cières, l'intérêt de l'exercice étant de constater les conséquences des différentes « réformes » sur les retraités, leur situation de contribuables, de consommateurs et plus généralement d'usagers du service public.

Avant, le départ en retraite signifiait, au delà de la fin du travail, un espace de temps permettant de profiter plus sereinement de cette période.

Aujourd'hui, les attaques contre notre système de retraite, les services publics, le niveau de pension... sont multiples.

Autant de raisons qui doivent pousser les retraités à s'organiser, encore plus et mieux, afin de se battre pour défendre leurs acquis et en conquérir de nouveaux.

Concernant les questions techniques sur les calculs de retraite et la pension de réversion, une volonté s'est dégagée d'avoir un référent unique dans la CGT pour éviter des redondances à plusieurs niveaux. Ce souhait ne remet pas en cause, bien au contraire, le travail déjà effectué sur ces sujets dans les sections syndicales et les syndicats nationaux.

La réunion s'est achevée par quelques informations pratiques concernant INDECOSA-CGT(*) et LSR(*). Les participants se sont ensuite retrouvés autour d'un copieux buffet arrosé de vins, blanc et rouge, directement importés de Touraine. ■

UCR

(Union confédérale des retraités)

L'Union confédérale des retraités CGT est l'organisation spécifique de la Confédération pour l'activité syndicale en direction des retraités, des préretraités, des veufs, des veuves et des chômeurs âgés.

www.ucr.cgt.fr

LSR

(Loisir Solidarité des Retraités)

Créée en 1981 par l'UCR-CGT pour rompre la solitude, LSR accueille largement les retraités pour pratiquer ensemble des activités culturelles, physiques et sportives, des loisirs, des séjours., des moments de détente et d'enrichissement.

www.loisirs-solidarite-retraites.fr

INDECOSA-CGT

(Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés)

Indecosa est née en 1979 d'une volonté de la CGT de se doter de moyens nouveaux pour agir dans les domaines de la consommation, de l'environnement et du cadre de vie.

www.indecosa.cgt.fr

Amiante

Où en sommes-nous ?

Depuis des années, notre fédération a mis au centre de ses revendications la question de l'amiante. Un certain nombre de dossiers emblématiques, comme le Tripode Beaulieu à Nantes ou l'établissement de Pessac des Monnaies et Médailles, nous alertent depuis longtemps sur la gravité des conditions d'exposition de certains personnels. Mais d'autres agents ont été et sont encore exposés à l'amiante sans que Bercy n'ait pris la pleine mesure des dangers qui les menacent.

LES SITES DOMANIAUX

Nous avons obtenu, fin 2007, qu'une mission d'expertise technique soit mandatée pour mesurer :

- la conformité des dossiers techniques amiante (DTA) ;
- les moyens à engager et ordres de priorité à définir pour protéger les agents et les intervenants des entreprises extérieures de l'exposition à l'amiante.

L'engagement avait été pris de communiquer au fur et à mesure les informations collectées aux CHSDI et au CHSM. Or, plus d'un an après la réalisation des expertises, aucune information n'a été fournie aux représentants du personnel.

Le niveau d'exposition des agents est-il catastrophique au point de cacher ces rapports ?

LE TRIPODE BEAULIEU

Depuis l'évacuation de l'immeuble, en 1993, les personnels et leurs syndicats ne cessent de se mobiliser pour obtenir une véritable reconnaissance de leur exposition.

Au premier trimestre 2007, des avancées devaient améliorer la prise en charge des agents contaminés et ouvrir la voie à la reconnaissance du Tripode comme site amiante. Le Ministère écrit que : « dans une telle situation, le principe de présomption de causalité prévaut, c'est-à-dire qu'à l'image des organismes de sécurité



sociale, l'administration considère que l'apparition de ces anomalies est la résultante d'une exposition à l'amiante ».

Or, au cours d'une audience le 27 mars 2009, les conseillers sociaux des ministres ont rejeté les propositions et les revendications des fédérations des Finances. Pire encore, non seulement aucune avancée significative n'a été annoncée, mais de plus, le classement du Tripode Beaulieu à Nantes en site amiante, sur lequel Christine Lagarde s'était engagée par écrit, est aujourd'hui refusé.

En France, le travail tue, à raison de deux morts par jour dus à des accidents contre huit à l'amiante selon des sources Ministérielles.

En matière de santé publique, l'État

a été condamné, par la Cour de Cassation et le conseil d'État, pour ne pas avoir mis en place une réglementation permettant de protéger les salariés. Les gouvernements ont assuré l'impunité des industriels et employeurs. Il existe encore des dérogations obtenues par le lobby de l'amiante au niveau européen qui constituent « un droit de tuer au nom de la liberté du commerce ».

La complexité de la législation fonction publique concernant les procédures de mise en œuvre des mesures de suivi médical et de réparation pour les victimes, impose la mobilisation de tous. Dans notre champ professionnel, en convergence avec les luttes des salariés du privé, « Plus forts ensemble » saisissons nous du dossier AMIANTE ! ■

Discriminations

Un combat permanent !

La fédération des Finances CGT fait de la lutte contre toutes formes de discriminations un combat permanent. Depuis de nombreuses années, elle travaille en convergence avec les différents syndicats du champ fédéral et diverses associations. Des accords ont pu être validés dans les différents secteurs du « semi-public » (Banque de France, Caisse des dépôts, OSEO, etc).

Pour les administrations de Bercy, dès 2007, la fédération des Finances portait l'exigence de la mise en place d'un groupe de travail dédié à la lutte contre toutes formes de discriminations au Ministère et singulièrement à la promotion de l'égalité entre Femmes et Hommes dans notre champ professionnel.

En octobre 2008, notre fédération était signataire d'une lettre ouverte unitaire conjointe avec COMIN-G (Association du personnel LGBT des ministères économiques et financier, et de leurs ami-e-s).

C'est pourquoi, nous avons décidé de participer aux travaux du groupe de travail ministériel, enfin convoqué le 5 mai dernier, sur le thème « discriminations, égalité entre femmes et hommes ».

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Parce que l'affirmation des droits des femmes est indispensable, leur garantie d'exercice réclame une vigilance constante et une mobilisation permanente pour éviter toute régression, mais aussi prévenir toute forme nouvelle de domination.

La délégation CGT a été force de propositions en demandant que soit élaboré un rapport annuel de situation comparée (obligation loi Roudy de 1983), permettant :

- de mesurer, par comparaison de la situation des femmes et des hommes, les écarts éventuels de rémunérations, de carrière... par la réalisation systématique de statistiques sexuées, par tranche d'âge actifs/retraités.

- de comprendre les mécanismes de discriminations à l'oeuvre, en conduisant des études, des expertises...

- d'agir, en menant une politique volontariste ayant pour objectif une féminisation des emplois dans toutes les catégories en adéquation avec le taux de féminisation

de nos administrations ; par la prise en compte de la parentalité ; par un dispositif dédié aux non titulaires ; par un dispositif de sensibilisation, d'information et de formation des personnels ; par la mise en place d'une commission de suivi transversale aux CTP, CHS, CNAS et CDAS. Elle devra élaborer un plan d'action contre toutes formes de discriminations permettant d'agir concrètement.

DISCRIMINATIONS

S'agissant de la proposition ministérielle de mettre en place des classes préparatoires intégrées (CPI) devant favoriser l'égalité d'accès à l'emploi dans nos ministères, notre fédération a pris acte de cette initiative tout en



relativisant la portée de cette action. Nous pensons qu'au delà de l'égalité des chances doivent être analysés tous comportements discriminatoires vis-à-vis des salariés de notre secteur mais aussi des citoyens, au travers de l'accomplissement de nos missions. Nous voulons une société où l'égalité doit redevenir une ambition collective, une dynamique éthique, civique et une priorité des politiques publiques.

Pour la CGT, les discriminations et les inégalités ne sont pas une fatalité. Le monde syndical, la société civile, les femmes et les hommes doivent s'unir pour lutter contre l'exclusion, faire respecter et rendre effectifs les droits humains sur chaque lieu de travail et dans la cité. ■

Syndicalisation Agressons tous ensemble !

Tu es l'un, l'une, des 700 000 syndiqués à la CGT dans le pays. Après des années de désyndicalisation, ce nombre progresse à nouveau notablement ces dix dernières années. Notre CGT est une force qui compte, son rôle est reconnu. Les résultats d'élections professionnelles, les adhésions, les sondages d'opinion... traduisent la confiance et les attentes d'un nombre grandissant de salariés.

Mais, face aux enjeux actuels, est-ce suffisant ? Evidemment non, nous le constatons tous les jours, même si, là où existe la CGT, des reculs sont obtenus et des avancées sociales sont gagnées.

Ce que nous devons construire, c'est une force syndicale qui pèse plus encore sur les choix sociaux faits à tous les niveaux et qui soit suffisamment efficace pour :

- contester, faire échec aux mesures des employeurs ou du gouvernement qui portent gravement atteinte aux conditions de vie et de travail ;
- mobiliser les salariés pour leur permettre de défendre leurs droits, de peser sur les décisions, de faire prendre en compte leurs propositions ;

- proposer, élaborer et mettre en débat des solutions qui relèvent les défis de la société moderne par la réponse aux besoins sociaux ;

- négocier pour concrétiser, après consultation, des avancées pour les salariés.

Pour obtenir des résultats tangibles en matière d'avancées sociales et d'améliorations des conditions de vie au travail, il y a une condition incontournable : il faut davantage de syndiqués, de délégués et de syndicats CGT dans les entreprises et les administrations.

C'est ce défi que nous nous sommes fixé en nous donnant pour objectif d'atteindre le million de syndiqués. Pour le relever, chaque syndiqué peut beaucoup.

Chacun a de l'influence dans son environnement professionnel, amical et familial, et peut faire franchir le pas de se syndiquer à un collègue de travail ou à un proche et contribuer à construire de nouveaux syndicats et renforcer ceux qui existent. Plus de 40 % des salariés se déclarent prêts à se syndiquer s'ils sont sollicités.

Alors allons-y, proposons-leur de s'investir, comme ils sont, là où ils



sont, dans la construction d'une force syndicale qui compte tant dans la proximité et le quotidien des problèmes de l'entreprise que dans les décisions nationales, pour faire valoir les intérêts et les aspirations des salariés.

Le bulletin de syndicalisation ci-dessous est à ta disposition pour que tu participes concrètement au renforcement du syndicalisme de conquête que nous construisons ensemble. ■

JE SOUHAITE ADHÉRER À LA CGT

Nom : _____ Prénom : _____

Administration ou entreprise : _____

Adresse professionnelle : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____ Signature : _____

Bulletin à remettre à un militant CGT ou à retourner à Fédération des Finances CGT - 263 rue de Paris - Case 540 - 93514 MONTREUIL CEDEX



■ FSU Fonctionnaire, quelle idée!

Qu'il s'agisse de la dimension interprofessionnelle ou fonction publique, la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) participe à la construction de processus unitaires d'actions pour imposer d'autres choix.

Rappelons ici que la FSU, comme notre fédération, a aussi participé et participe à d'autres formes de constructions unitaires à l'image de la création, en 1998, de l'association ATTAC ou encore du Collectif « Pour une autre Europe » au moment de la présidence française de l'Union européenne.

Très attentive aux réflexions, aux analyses et aux propositions de cette organisation syndicale, la rédaction de « Plus forts ensemble », aux Finances, a lu avec beaucoup d'intérêt un petit ouvrage publié par la FSU, intitulé « Fonctionnaire, quelle idée ! ».

Un livre, pour ceux, fonctionnaires ou non, qui présentent que derrière les sigles abscons qui scandent l'offensive en cours contre la fonction publique, se profile un changement profond vers une conception libérale de la société... Un ouvrage au sein duquel la FSU soumet d'autres choix et propositions à la discussion.

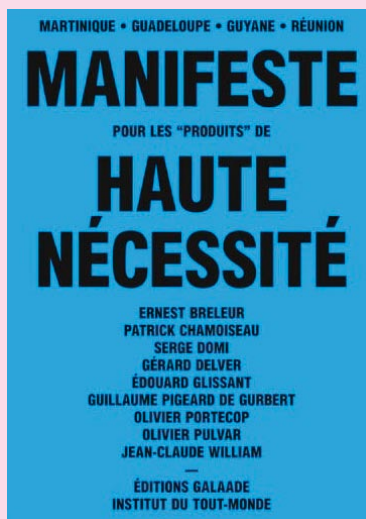
Un ouvrage à lire dans la collection « Nouveaux Regards » aux Editions Syllepse. ■

TEXTE COLLECTIF Manifeste pour les produits de haute nécessité

Écrit par un collectif, le « Manifeste pour les produits de Haute Nécessité », publié aux éditions Galaade Institut du Tout-Monde, ne saurait laisser insensible, bien au contraire.

Citons ainsi quelques extraits du dos de couverture à propos du mouvement populaire d'une ampleur jamais connue aux Antilles, initié par le collectif LKP : « [...] Au-delà des revendications liées au pouvoir d'achat, aux profits abusifs, ce furent des masses considérables de gens, de tous âge, toutes conditions et tous secteurs d'activité qui se retrouvèrent côte à côte dans des défilés impressionnants, des assemblées nocturnes, des veillées enthousiastes, où se libéraient les chants, la danse, la musique, la parole libre et les convivialités oubliées...

De cette foule formidable émanait une aspiration profonde qui soudain insufflait de l'espoir, du rêve, du désir, et de l'appel à vivre ensemble dans des modalités nouvelles [...] ».



■ DARIA ROSSI Crotale diamant

Daria Rossi est une romancière française, née en 1970 à Lille. Elle est actuellement installée en Bretagne. « Crotale diamant » est son deuxième roman après « changement d'ère ».

La raison qui nous pousse à parler de ce livre pourrait être le fait que Daria (ne cherchez pas, c'est un pseudo), est syndiquée au sein de notre fédération. Mais avant tout, c'est la qualité de ce roman qui lui permet de trouver sa place ici.

Ce livre raconte la rencontre de deux femmes, l'une journaliste l'autre violoncelliste, dont l'histoire se déroule en parallèle d'une série de meurtres commis à Paris. En effet, des hommes sont retrouvés morts sur les quais de la Seine, avec autour du cou un mystérieux pendentif vert émeraude en forme de crotale.

Au fil des pages, les personnages se construisent et deviennent très attachants. Une note d'humour vient adoucir ce roman sombre.

Très agréable à lire, du début à la fin, ce roman ne déçoit pas.

Il est édité aux éditions KTM et devrait être disponible dans toutes les bonnes librairies. ■



Pour toi, pour moi,
je veux un hôpital
en bonne santé !



Une force
à vos côtés

- + de moyens
- + de personnels
- + de temps pour chaque patient